LES FONDAMENTAUX DU RGPD

DÉBUTANT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Durée :** 14 h
- **Ref :** FDG1
- **Cible :** Tout public
- **Pré-requis :** aucun
- **Action de formation**
- **Type de formation :** en présentiel ou à distance

OBJECTIFS

- Appréhender les notions principales liées à la protection des données
- Comprendre les enjeux liés à l'application du RGPD
- Prendre conscience de son rôle et commencer à appliquer les bonnes pratiques

MODALITÉS

Modalités et moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Alternance théorie et exercices pratiques, animée par notre formateur spécialiste du domaine
- Un ordinateur, 1 support de cours version numérique/papier
- Grand écran & paperboard.

Suivi et appréciation des résultats

- Feuille d'émargement signée par ½ journée
- Evaluation de la satisfaction du stagiaire
- Evaluation des acquis à travers des exercices et un QCM en début et fin de formation
- attestation de suivi de formation.

Modalités d'organisation

- Dans les locaux de l'organisme de formation
- Dans les locaux du client
- En visio-formation

*En cas de besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation, n'hésitez pas à contacter votre Agence RGPD la plus proche sur la page de notre site : https://www.agencergpd.eu/contact/
*Possibilité de créer un programme de formation à la carte
*Entre 3 à 6 participants en présentiel (au-delà, consultez-nous)

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Présentation globale du RGPD et définition de ses notions clés

- Historique
- Définitions traitement et donnée à caractère personnel (données sensibles)
- Applicabilité

Avantage d'une mise en conformité

Les principes RGPD de la protection des données à caractère personnel

- Licéité, loyauté, finalités
- Minimisation
- Durée de conservation limitée
- Transparence
- Sécurisation physique et numérique des données

Les responsabilités et obligations des acteurs

- Votre responsabilité en interne (Accountability, Registre, PIA, Privacy by design, Formation et sensibilisation du personnel)
- La responsabilité de vos partenaires et sous-traitants (ST, RT, co-RT)
- La responsabilité de votre DPO
- La répartition des obligations (Gestion des demandes de droits des personnes, Notification de violation, Transfert hors UE (BCR CCT))

Quelques bonnes pratiques à adopter dès maintenant

Démarrons vos premières actions ensemble :

- Registre des traitements
- Mention d'information
- Clause RGPD
- Contrat de sous-traitance...

Processus certifié Qualiopi

agence rgpd